
[Imprimer](#)

Les travaux de la Solideo “dans le calendrier prévu”

Image

Le 3 février 2021, Nicolas Ferrand a fait un point d'étape sur la réalisation des ouvrages nécessaires à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. « Nous sommes exactement dans le calendrier prévu », s'est félicité le directeur de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo).

Malgré la crise sanitaire, qui n'a occasionné que peu de retard (un mois en mars/avril 2020), tous les marchés ont été passés et les permis de construire déposés. Les nouvelles règles sanitaires n'ont pas davantage entraîné de modifications spécifiques sur les ouvrages. « Les premiers grands travaux commenceront en mars », a annoncé Nicolas Ferrand, résolument « serein ». Il n'a, à ce jour, reçu aucune alerte de défaillance d'entreprise risquant de mettre en péril l'avancée des travaux. « Nous avons prévu une marge de trois mois de blanc dans le calendrier », a prévenu le directeur.

Pour le Village des athlètes (300 000 m²), les 26 permis ont déjà été délivrés fin 2020 et quasiment toutes les ventes ont été signées fin janvier avec Eiffage, Nexity et Icade. L'îlot attribué à Pichet et Legendre le sera prochainement. Le PC a été déposé en novembre 2020 pour le Centre olympique aquatique et doit être délivré fin avril 2021 et les travaux débiteront à l'été.

Pour les autres grands équipements :

- L'Arena Porte de la Chapelle : PC déposé en décembre 2020.
- Le Village des médias : les PC déposés sont attendus en mars 2021.
- La piscine de Marville : le PC sera délivré en mai 2021.
- La grande nef sur l'île des Vannes : située à la pointe de l'île Saint-Denis (face à La Défense), ce complexe sera intégralement rénové par Chatillon architecte ; PC déposé ; les travaux débiteront fin 2021.
- La base avancée de la préfecture de police en bord de Seine : le PC est attendu pour mars 2021 ; projet attribué à l'architecte Nicolas Toury.

62 objets à réaliser

Nicolas Ferrand a également annoncé, le 3 février, que la nouvelle répartition des épreuves des Jeux olympiques, validée par le Cojo en décembre, se solde pour la Solideo par la réalisation de 62 objets pérennes contre 40 prévus jusqu'à présent. Il s'agit notamment de 14 sites d'entraînement à rénover, d'une base de police à réaliser, ainsi qu'un site d'escalade et le Prisme, un centre d'entraînement paralympique.

Au 15 janvier 2021, 701 millions de travaux ont été signés sur le montant total de 3,8 milliards d'euros, dont 20 % (146 millions) ont été attribués à 547 TPE/PME, soit en direct, soit en sous-traitance, réparties sur l'ensemble du territoire national. « Nous atteindrons les 25 % accordés à des petites entreprises prévues dans la charte d'engagement avec les derniers marchés », a prévenu Nicolas Ferrand.

